



JORAT-MEZIERES

## Extrait des décisions de la séance municipale du 20 décembre 2021

début : 16h00

Présidence : M. Patrice Guenat, Syndic

Municipaux : Mmes Muriel Preti et Sonia Hugentobler, MM. Pierre Jordan, Roland Galley, Michel Rochat et Patrick Emery,

### Travaux Route d'En Bas / Champ du Trey à Carrouge

- de valider formellement le document "dossier d'appel d'offres" fourni par le Bureau Gemetris SA ;
- de demander la fixation d'une date courant mars 2022 pour l'ouverture des soumissions.

### Plainte route glissante

de répondre à une habitante de Carrouge, qui se plaint du danger lié au manque de salage des routes secondaires et qui déplore une chute, que les chemins à forte déclivité ont été particulièrement bien salés. Les fortes chutes de neige et le brouillard givrant font que cette année les conditions sont exceptionnelles et le service de voirie fait de son mieux pour déposer la neige là où c'est possible.

### Pocama

- de valider la demande déposée par la Fanfare du Jorat pour ses concerts annuels et repas prévus les samedis 29 janvier et 5 février 2022 à la Grande salle de Mézières ;
- de valider, la demande déposée par la FSG Corcelles-le-Jorat qui souhaite organiser ses soirées de gymnastique les 21 et 22 janvier 2022 à la salle de gym du Collège du Raffort à Mézières.

### Camac 207268 – PPE Ancien-Tram 20-22-24 à Mézières

de publier, dès que possible en janvier 2022, le dossier d'enquête (faisant référence au dossier Camac 166702) pour la mise en conformité des immeubles au chemin de l'Ancien-Tram 20-22-24 à Mézières.

### Camac 203279 – Galley Roland et Simone – parcelle N° 4195 à Mézières

de délivrer le permis d'utiliser pour le remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC avec sonde géothermique.

### Camac 208878 – Collège de Ferlens – ECA N° 1022

- de dispenser d'enquête publique le projet de transformation partielle et rénovation énergétique;
- de retenir l'offre pour la rénovation totale du bâtiment, ce qui impliquera une demande de crédit complémentaire, à passer devant le Conseil communal en 2022.
- d'adjuger les travaux.

